

# Croisière Méditerranée *Cruise & Golf*

À bord du Costa SMERALDA

8 jours 7 nuits

## Au départ de Marseille, le 21 mai 2023

Tarif Golfeur/ pers- base cabine double Extérieure : 1630 €

Tarif Golfeur/pers- base cabine double Balcon: 1750 €



L'ATSCAF vous emmène dans les plus beaux panoramas golifiques de la Méditerranée : **Golf Club Gênes Sant'Anna** à Savone, le **Real Club de Golf El Prat** à Barcelone et le **Marco Simone Golf and Country Club**, le parcours de la « Ryder Cup » de 2023 à Rome !

JOUR 1

21 MAI

### MARSEILLE

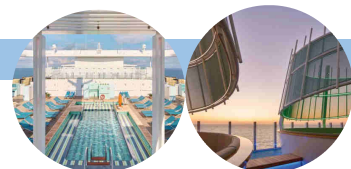
Rendez-vous des participants sur le quai d'embarquement du COSTA SMERALDA à Marseille.  
(détail des horaires communiqué 1 mois avant le départ).

21-mai-23	Marseille
22-mai-23	Barcelona
23-mai-23	Ibiza
24-mai-23	At Sea
25-mai-23	Palermo
26-mai-23	Civitavecchia
27-mai-23	Savona
28-mai-23	Marseille

JOUR 8

28 MAI

JOUR 8 : MARSEILLE (débarquement à 8h30)



## UNE FORMULE TOUT COMPRIS

### PRESTATIONS INCLUSES

- La croisière de 7 nuits en cabine extérieure (avec hublot) ou Cabine Balcon, **selon votre choix**
- Des informations quotidiennes sur le programme du jour remis dans votre cabine.
- La pension complète à bord : petit déjeuner, déjeuner, thé et pâtisseries l'après-midi, dîner.
- Forfait boissons **My Drinks\*** (voir encadré ci-dessous).
- Les frais de séjour à bord (11 €/jour et par adulte)
- Les taxes portuaires
- Service de porteurs dans les ports d'embarquement et de débarquement
- L'assistance de personnel parlant français
- Les grands spectacles au théâtre, animations et activités à bord n'indiquant pas de supplément
- **Forfait BIRDIE \*\* -3 Golfs dont le « Ryder Cup » à Rome.**

### \*Détails du Forfaits My Drinks - inclus

Repas	Boisson sans alcool	Bière et vins	Boisson chaude	Illimité à bord	Cocktails alcoolisés	Etiquette Premium & Mini-bar
✓	✓	✓	✓	✓	✓	X

INCLUS

### BIRDIE

3 Green Fees donnant accès à 3 Clubs de golf exclusifs au choix dont le "Ryder cup" à Rome.

AVANTAGES

**Embarquement et débarquement prioritaire** les jours de Golf

**Set de bienvenue** en cabine et cocktail de bienvenue

**Panier garni** avec eau, fruits et en-cas

**Transferts privés** de et vers les terrains de golf

**Set de golf** comprenant un jeu de 3 balles de golf, une porte-carte avec cordon, une étiquette d'identification du sac de golf et une casquette Costa avec visière.

**Petit-déjeuner servi tôt** pour permettre le débarquement prioritaire.

**Choix de l'heure du dîner** et espace privé dans le restaurant assigné

### Le navire COSTA SMERALDA et les cabines

Retrouvez tout le confort d'un hôtel 4\* avec des cabines entièrement équipées.

Des espaces communs permettant d'apprécier les ambiances et animations offertes par les équipes à bord, mais aussi de pouvoir profiter d'une vue imprenable sur la mer.

Le Costa Smeralda est synonyme de vacances italiennes : c'est l'insouciance, c'est la brise qui ébouriffe vos cheveux, le tout avec vue sur la mer.

De nouveaux spectacles et shows vous attendent chaque soir, un parc aquatique sur le pont le plus élevé du navire, un spa et une salle de sport ultramodernes et bien plus encore.

Et ce n'est pas tout : le Costa Smeralda est attentif à l'environnement, un emblème de l'innovation responsable et du voyage de plus en plus durable.



## PRIX PAR PERSONNE :

	Golfeur		Non golfeur	
	Cabine Exterieur	Cabine Balcon	Cabine Exterieur	Cabine Balcon
<b>Tarif/PERS en Cabine double</b>	<b>1 630 €</b>	<b>1 750 €</b>	<b>915 €</b>	<b>1 035 €</b>
<b>Supplément Cabine individuelle</b>	<b>+308€</b>	<b>+368€</b>	<b>+308€</b>	<b>+368€</b>
**Assurance Multirisque* en cabine double	58 €	62 €	33 €	37 €
**Assurance Multirisque* en Cabine individuelle	69 €	74 €	44 €	49 €

\*facultative

**300 € par personne à l'inscription**

## PRESTATIONS NON INCLUSES

- Le Pré/Post acheminement jusqu'à Marseille
- L'assurance Multirisque-annulation par personne (détails des tarifs dans l'encadré « tarif/ personnes »)
- L'assurance Covid Costa RELAX de 22 euros
- Les excursions facultatives
- Les dépenses d'ordre personnel, les prestations faisant l'objet d'un supplément sur place
- Éventuelles surcharges carburant et hausses des taxes aéroportuaires

Voyage préparé en collaboration avec



## FORMALITES (Pour les ressortissants français)

Les ressortissants français doivent disposer d'une pièce d'identité valide. **Copie lisible du PASSEPORT ou de la CNI A NOUS FOURNIR DES L'INSCRIPTION**

**RECOMMANDATION SANITAIRES:** les passagers entièrement vaccinés n'auront plus à réaliser un test antigénique dans les 48 heures précédant l'embarquement. De plus, en Méditerranée, les passagers non-vaccinés seront admis à bord s'ils présentent un test antigénique négatif, réalisé avant leur arrivée au terminal de croisière.

**Assurance COVID obligatoire : pour l'embarquement: 3 CHOIX possibles :**

- 1/ Vous pouvez souscrire l'Assurance Multirisque Annulation proposée par l'ATSCAF **OU**
- 2/ Vous pouvez souscrire seulement l'assurance COVID proposée par COSTA à 22€ /personne **OU**
- 3/ Vous nous adressez une attestation de votre assurance justifiant de votre couverture COVID

## CONDITIONS D'ANNULATION

Toute demande d'annulation par le CLIENT entraînera les frais de résolution suivants :

Jusqu'à 180 jours : 150€ par personne.

De 180 à 120 jours : 20%

De 119 à 60 jours : 40%

De 59 jours à 30 jours : 65%

De 29 jours à 20 jours : 80%

De 19 au jour de départ : 100%

Conditions générales et particulières de ventes, dispositions générales des assurances annulation et assistance / rapatriement disponibles sur notre site internet : [www.atscaf.fr](http://www.atscaf.fr)

Conseils et renseignements sur la destination : <https://www.diplomatie.gouv.fr>

**INFORMATIONS et INSCRIPTIONS—ATSCAF VOYAGES - 41 BD VINCENT AURIOL 75703 PARIS CEDEX 13 - TEL 01 44 97 28 09**

[voyages.atscaf-federale@finances.gouv.fr](mailto:voyages.atscaf-federale@finances.gouv.fr)



# Conditions générales de Ventes - Circuits ATSCAF 2023

## I/ Conditions générales

L'inscription pour tout voyage ou séjour organisé par l'ATSCAF FEDERALE ou par l'intermédiaire d'une agence voyageur, implique l'acceptation des conditions générales régissant les rapports entre les Agences de Voyages et leur clientèle, en application des lois du 22 juillet 2009, 24 mars 2012 et du décret du 29/12/2017, portant transposition de la directive UE 2015/2302 (art. R 211.3 à R 211.11) du Code du Tourisme.

## II/ Conditions particulières

1. Etre membre de l'association à jour de la cotisation de l'année en cours et à la date du voyage. Cette condition s'applique à tout participant âgé de plus de 16 ans au jour du départ.
2. Remplir la demande d'inscription et la renvoyer accompagnée d'un 1<sup>er</sup> acompte de 300 €.
3. **Régler un 2<sup>ème</sup> acompte de 25 % du prix total dès que le nombre minimum d'inscrits sera atteint et le voyage confirmé auprès du tour opérateur (par paiement sécurisé en ligne ou par chèque). Ce paiement se fera sur demande de l'ATSCAF Fédérale.**
4. **Le SOLDE devra être SPONTANEMENT réglé au plus tard 45 jours avant la date du départ.**
5. Les autres conditions particulières sont disponibles sur les programmes détaillés de chaque circuit.

## III/ Voyages organisés par l'ATSCAF FEDERALE

1. **Prix** – Les prix sont forfaitaires et prévus par personne en base chambre double. Ils comprennent toutes les prestations décrites dans le programme détaillé et sont fixés en fonction d'un nombre de participants et des informations connues à la date de parution du voyage. Ils sont donc susceptibles d'être modifiés en fonction des éventuelles hausses de taxes aériennes ou de sécurité, des taxes locales, du taux de change, des hausses carburant et du nombre d'inscrits. Les participants en sont informés au moins un mois avant le départ. Ces prix étant forfaitaires, aucune réduction ne peut être accordée pour les services non utilisés par les participants pour quelques raisons que ce soit. **Suppléments** : si le nombre d'inscrits n'atteint pas la base minimum indiquée sur les programmes, un supplément « petit groupe » sera automatiquement appliqué un mois avant le départ. **Frais annexes** : **les frais non expressément inclus dans le prix de vente sont à la charge du participant (frais de déplacement pour rejoindre l'aéroport, une ambassade ou un consulat pour un visa que nos services ne peuvent obtenir...).**
2. **Logement** – Il est prévu en chambres à 2 lits. Un supplément est perçu pour le logement en chambre individuelle. Une personne seule peut demander à partager une chambre à 2 lits, à condition qu'un autre participant demande le même avantage. Dans le cas contraire, le supplément pour chambre individuelle sera automatiquement appliqué.
3. **Déroulement du programme** – Le circuit détaillé est établi en fonction de données techniques (jour et horaires des transports aériens) et des réservations effectuées (hôtels, prestations de services) préalablement à la parution du programme. En cas de modifications importantes, l'ATSCAF FEDERALE se réserve la possibilité de changer l'itinéraire, l'ordre des visites, des étapes ou des hôtels. Si des changements sont connus avant le départ, les participants en sont avisés immédiatement. S'ils sont imposés durant le voyage, la décision sera prise par le responsable du groupe dans le seul intérêt des participants ou de leur sécurité.

## IV/ Conditions d'annulation des voyages

**Par l'association** : des événements imprévus, une insuffisance de participants ou toute raison liée à la sécurité peuvent contraindre l'ATSCAF FEDERALE à annuler un voyage. Dans tous les cas, les participants en seront avisés au moins 21 jours avant le départ et remboursés intégralement des montants déjà versés.

**Par les participants** : les conditions d'annulation sont précisées sur les programmes détaillés de chaque voyage.

## V/ Assurances

**Assurances assistance rapatriement** : tous les voyages ATSCAF FEDERALE incluent une assurance assistance/rapatriement dont le contrat résumant les garanties est joint à toute confirmation d'inscription. Prière de consulter très attentivement ce document pour vérifier que vous êtes suffisamment assuré. Elle est souscrite auprès de Europe Assistance, police n° 52124803.

**Assurance annulation** : en option.

**Assurance responsabilité civile professionnelle** : conformément à la législation en vigueur, l'ATSCAF FEDERALE a souscrit cette assurance auprès de MMA, police n° 110 217 905.

## VI/ Médiation

Après avoir saisi le service et à défaut de réponse satisfaisante, tout participant peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV Médiation Tourisme Voyage – BP 80303 – 75823 Paris Cedex 17) quand toutes les voies de recours interne auront été épuisées. Les modalités de saisie du Médiateur du Tourisme et du Voyage et autres informations pratiques sont disponibles sur le site : <http://www.mtv.travel/>.

## VII/ IMPORTANT

- Toute modification d'orthographe ou de changement de nom entraînera une pénalité d'un montant de 150 € si elle intervient moins de 45 jours avant le départ du voyage.
- Les horaires des vols sont donnés à titre indicatif dans le descriptif du voyage. Ils sont confirmés lors de l'envoi de la convocation aéroport. Aucun dédommagement ne sera effectué par l'ATSCAF FEDERALE si les éventuels préacheminements ont été achetés avant l'envoi de la convocation aéroport.

